

Comment bénéficier de l'offre ?

1

Inscription obligatoire

Inscrivez-vous entre le 16 mars et le 30 avril 2020 sur www.velux.fr.

Je m'inscris !

2

Photo AVANT travaux

Prenez une photo de votre pièce avant les travaux, sur laquelle votre ancienne fenêtre est bien visible.

3

Pose

Installez ou faites installer votre nouvelle solution VELUX avant le 31 août 2020.

4

Photo APRÈS travaux

Prenez une photo de votre pièce après les travaux, sur laquelle votre nouvelle solution VELUX est visible dans son ensemble.

5

Envoi du dossier

Envoyez votre dossier de remboursement complet avant le 15 septembre 2020

par mail :

veluxremplacement2020@outlook.com

ou par voie postale :

**LINKLI
VELUX printemps 2020
31 rue Amédée Gordini
87280 LIMOGES**

Le dossier doit contenir :

- Votre bon de participation dûment complété
- La facture du professionnel (fourni/ posé) ou le ticket de caisse, daté(e) entre le 16/03/2020 et le 31/08/2020, en entourant la date et la référence du/des produit(s) concerné(s)
- La photo de votre/vos pièce(s) avant travaux
- La photo de votre/vos pièce(s) après travaux
- Votre RIB

6

Remboursement

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines environ à réception du dossier.

MODALITÉS DE L'OPÉRATION

Offre de remboursement :

40€ remboursés pour 1 ancienne fenêtre remplacée par 1 nouvelle fenêtre VELUX.

200€ remboursés pour 1 ancienne fenêtre remplacée par 2 nouvelles fenêtres VELUX installées côte à côte (espacement maximal de 40 cm entre les 2 fenêtres).

Pose éligible



Espacement maximum 40 cm entre 2 fenêtres

Poses non éligibles



Fenêtres superposées



Espacement supérieur à 40 cm

Offre valable uniquement pour un remplacement par une/des fenêtre(s) VELUX Tout Confort (-57, --5730, --5721).

Offre réservée aux particuliers majeurs résidant en France métropolitaine et limitée à 2 fenêtres remplacées par foyer.

Offre non cumulable avec d'autres promotions VELUX.

Modalités complètes sur www.velux.fr



VELUX®

Une seule journée pour tout changer !

Jusqu'à
200€
remboursés
par fenêtre de toit remplacée ⁽¹⁾

Inscription sur www.velux.fr
du 16 mars au 30 avril 2020

1 jour de pose ⁽²⁾



⁽¹⁾Inscription et modalités sur www.velux.fr

VELUX®

Remplacer ses fenêtres de toit : un chantier simple et rapide

5 bonnes raisons de remplacer votre ancienne fenêtre de toit par le Tout Confort VELUX :



Allégez vos factures en divisant par 2 les déperditions d'énergie en hiver ! ⁽³⁾



Limitez les surchauffes en été grâce au vitrage qui arrête jusqu'à 60 % de chaleur supplémentaire. ⁽³⁾



Bénéficiez d'une meilleure isolation phonique, y compris par temps de pluie.



Gagnez en sécurité grâce au double vitrage feuilleté résistant aux chocs.



Simplifiez-vous la vie ! Le traitement extérieur du vitrage permet un nettoyage moins fréquent.

Et en version motorisée VELUX INTEGRA[®], profitez de :

- + l'ouverture et la fermeture en un clic.
- + la fermeture automatique en cas de pluie.

TVA 5,5%
en faisant appel à un professionnel

Selon dispositions légales en vigueur

⁽³⁾ Performance d'une fenêtre VELUX GGL Tout Confort vitrage 57 par rapport à une fenêtre de toit VELUX âgée de 25 ans - modèle GGL Standard vitrage 00.

Transformez votre pièce en un espace lumineux.

200€
remboursés⁽¹⁾

Pour 2 fenêtres VELUX Tout Confort installées côte à côte en remplacement d'une ancienne.



8 heures
d'installation⁽²⁾

- ✓ Des performances améliorées pour un confort optimal au quotidien.
- ✓ Une finition blanche plus contemporaine.
- + Une pièce métamorphosée : plus lumineuse, elle paraîtra plus grande !
- + Un intérieur valorisé avec un effet verrière tendance.
- + Une vue panoramique vers l'extérieur.

Un remplacement simple ?

Nous avons aussi pensé à vous.

40€
remboursés⁽¹⁾

Pour 1 fenêtre VELUX Tout Confort installée en remplacement d'une ancienne.



4 heures
d'installation⁽²⁾

- ✓ Des performances améliorées pour un confort optimal au quotidien.
- ✓ Une finition blanche plus contemporaine.



Du 16 mars au 30 avril 2020 :
inscription en ligne.



Jusqu'au 31 août 2020 :
réalisation des travaux.

⁽²⁾ Temps moyen constaté sur un échantillon de chantiers de remplacement de fenêtres VELUX sans nécessité d'échafaudage. Seul un installateur qualifié est à même de déterminer la durée des travaux pour votre projet en fonction de sa configuration (structure du toit, etc.).